

Maison Relais A Schmatts
3, rue de la Ferme
L-9912 Troisvierges

+ 352 99 80 50 420
direction.rtro@elisabeth.lu
rtro.elisabeth.lu

AUTORISATION PARENTALE

Airtramp

Chers parents,

Votre(vos) enfant(s) a(ont) la possibilité de connaître de l'AIRTRAMP depuis votre enfant est inscrit. Cette autorisation sera annulée automatiquement en cas où votre enfant aura une maladie ou des symptômes énumérés sur la fiche en annexe. En ce cas il faudrait emmener un certificat médical.

Afin qu'un(e) éducateur(-rice) puisse faire de l'Airtramp avec un groupe d'enfants, celui(elle)-ci doit avoir suivi une formation spécialisée pour les informer des risques et des dangers. Pour cette raison nous voulons mieux informer les parents de l'Airtramp moyennant ce courrier.

Le travail et le mouvement sur l'Airtramp tombent sous le domaine de la psychomotricité et ont comme but de pousser l'aptitude motrice des enfants, particulièrement dans le domaine de l'équilibre. En même temps on peut employer l'Airtramp pour des exercices de relaxation. On peut non seulement travailler **sur** l'Airtramp mais aussi **dans** l'Airtramp. Les enfants peuvent ramper dans l'Airtramp par une ouverture latérale.

Vous trouverez ici certaines règles à suivre par les enfants qui vont sur l'Airtramp. En plus vous trouverez un questionnaire concernant la santé de votre enfant. Ce questionnaire sera traité confidentiellement, mais il est important que l'éducateur(-rice) connaisse les maladies ou symptômes des enfants, afin d'éviter des situations dangereuses. Nous vous prions de bien vouloir remplir ce questionnaire et de le retourner à la Maison Relais. Seulement les enfants dont le questionnaire est retourné à la Maison Relais peuvent participer à l'Airtramp.

Les règles suivantes doivent être respectées sur l'Airtramp:

- porter une tenue sportive adéquate (t-shirt avec manches longues et pantalon-jogging)
- porter des bas de tennis épais ou des bas antiglisse
- enlever les lunettes
- ne porter ni bijoux, ni montre
- vider les poches du pantalon
- enlever les appareils dentaires non-fixés
- enlever tout autre aide orthopédique
- pas de chewing-gum (risque d'avaler du chewing-gum)

En cas de questions sur l'Airtramp ou sur ce questionnaire, veuillez vous adresser à l'éducateur/trice responsable de votre enfant.

Merci d'avance pour votre collaboration

Nom de l' enfant: _____

Questionnaire concernant les activités sportives liées à l'Airtramp

OUI NON

Mon enfant souffre de troubles de l'équilibre ¹		
Mon enfant souffre de problèmes cardiaques et/ou de troubles circulatoires ¹		
Mon enfant souffre d'asthme ¹		
Mon enfant est diabétique ¹		
Mon enfant souffre d'hypertension ³		
Mon enfant a des problèmes auditifs ²		
Mon enfant a des drains auditifs ⁴		
Mon enfant souffre d'épilepsie ²		
Mon enfant souffre à une maladie de peau contagieuse ⁵		

L'enfant a le droit d'aller sur l'Airtramp :

1. seulement avec attestation d'un médecin
2. pour une courte durée
3. n'a pas le droit d'aller sur l'Airtramp
4. sur l'Airtramp pas dans l'Airtramp
5. habillé avec des vêtements longs, evt. gants afin de protéger la peau

Une attestation particulière est nécessaire dans les cas suivants :

- problèmes cardiaques et/ou troubles circulatoires
- épilepsie
- hypertension
- problèmes auditifs
- problèmes d'équilibre
- asthme
- diabète
- maladie de peau contagieuse

Il est donc indispensable de renseigner l'éducateur(-rice) sur d'éventuels problèmes liés à l'état de santé de votre enfant. Au cas où vous auriez des doutes, veuillez avoir l'obligeance de consulter votre médecin.

Cette autorisation est valide jusqu'à ordre contraire de la part des parents ou résiliation par écrit.

!!! IMPORTANT !!!

S'il y a une réponse « OUI », nous avons besoin d'un certificat médical afin de permettre la participation aux activités « Airtramp ».

_____, le ____/____/____

(signature)

2/2